

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 5 (1917)

**Heft:** 55

  

**Artikel:** Nos devancières : Mme Joséphine-E. Butler : (suite et fin)

**Autor:** Meyer, J.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-252695>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

traire de protester, toujours à nouveau, dans les pays neutres, contre toute dérogation aux principes de l'humanité d'abord, du droit international ensuite. Ce geste d'humanité si simple et si naturel a été abominablement saboté par la proposition du député Grimm d'assimiler la dévastation de la Belgique, dont l'intégrité de territoire avait été garantie par les puissances, avec la politique de l'Entente à l'égard d'un pays dont la neutralité était conditionnelle et volontaire, et que ses engagements eussent obligé à venir au secours d'un petit pays allié.

Il y a un abîme entre ces deux *violations*, violation de tous les principes d'humanité d'une part, non reconnaissance d'autre part d'un traité qui tombait de lui-même par la fourberie et la félonie du pays qui en faisait l'objet. Cette confusion inique a été faite par le représentant d'un parti qui se dit l'ami du peuple et qui, en cette occasion, s'est montré nettement l'ennemi de l'opprimé et le soutien de la puissance opprimante. On en rougit pour le socialisme suisse qui n'a pas désavoué son porte-parole.

Après cela, les discussions sur le droit de timbre, qui a été voté, sur les caisses d'épargne postales, qui ne seront pas instituées avant qu'une révision de la Constitution n'en introduise le principe dans la loi, sur la suppression éventuelle de la justice militaire, sur la crise de l'industrie hôtelière, sur le ravitaillement et les mesures à prendre pour fournir aux classes peu aisées les denrées de première nécessité à des prix abordables, et d'autres, qui n'ont abouti à aucune solution définitive, n'offraient qu'un intérêt secondaire. Car nous sommes arrivés à une époque du monde où personne ne peut plus se désintéresser, se désolidariser des graves questions de justice et de fraternité humaines. Questions de principe pour les uns, d'égoïsme pour les autres. Car ce qui a été fait envers une petite nation peut être accompli à l'égard d'une autre, tout aussi bien, lorsqu'une occasion et l'opportunité s'en présentera. Et cela d'autant plus qu'aucune protestation ne se sera élevée, qu'aucun jugement dénué de crainte n'aura été prononcé.

Marguerite GOBAT.

## NOS DEVANCIÈRES

### M<sup>me</sup> Joséphine-E. BUTLER<sup>1</sup>

(Suite et fin)

Il ne pouvait suffire à M<sup>me</sup> Butler d'agir en Angleterre. On trouvera dans les « Souvenirs personnels d'une grande Croisade » le récit de ses voyages en France, en Belgique, en Italie, en Suisse. Elle ne devait pas triompher sur le continent, et pourtant sa parole, sa présence étaient une inspiration et partout elle a laissé derrière elle des apôtres convaincus, prêts à continuer et décidés à lutter jusqu'au bout. Le professeur James Stuart, son collaborateur pendant un demi-siècle, a pu dire :

« Joséphine Butler fut une des grandes individualités de notre temps. Par son caractère, par l'influence qu'elle exerça, par l'œuvre qu'elle a accomplie, elle doit être comptée au nombre des rares personnalités qui ont modifié le cours des événements. Parce qu'elle a vécu, quelque chose a changé dans le monde. »

Et ailleurs : « elle éleva le caractère de tous ceux qui s'engagèrent dans la croisade à sa suite. »

Toutes les grandes questions se tiennent, et il est profondément beau et enthousiasmant de voir combien le mouvement abolitionniste apporta de vie nouvelle dans le domaine social en forçant l'attention sur des problèmes connexes : la libre disposi-

tion pour l'ouvrière mariée du produit de son travail ; l'abrogation de la loi qui déchargeait les militaires, célibataires ou mariés, de toute responsabilité à l'égard de leurs enfants ; création d'œuvres de protection pour les jeunes filles ; mouvement en faveur du suffrage, etc.

Souvent aussi M<sup>me</sup> Butler manifeste sa joie lorsque la question morale est portée sur le terrain politique ; elle voit là une étape indispensable de son développement.

« Les inventeurs et les soutiens de la réglementation, dit-elle, sourient devant une autorité morale, mais tôt ou tard, il leur faudra compter avec le Code pénal. Mais pour en arriver là, il faut nous placer sur le terrain politique. Nous nous emparons de tous les moyens légaux pour combattre cette iniquité ; cette attitude nous est imposée par notre expérience et par les leçons de l'histoire. »

Elle éprouve aussi le besoin d'avoir tout un ensemble de notes, de statistiques, de témoignages qui seront des armes précieuses dans un combat aussi âpre.

« Il faut lire les « Souvenirs personnels d'une grande Croisade », et les « Souvenirs et pensées » pour y trouver non pas un récit complet, mais l'écho vivant de ce travail héroïque et douloureux. On y trouvera surtout la personne elle-même, avec sa bonté, sa patience vis-à-vis des pauvres créatures dont elle s'occupe, avec le don merveilleux de découvrir quelque chose de bien, quelque raison d'espérer dans la vie la plus sombre, avec cette confiance qui est véritablement une semence de vie et qui crée ce qu'elle cherche. On admirera une activité ardente, toujours calme et se possédant elle-même, une puissance de persuasion qui transforme les adversaires, l'écho d'une souffrance indécible devant la corruption et la brutalité, et des tableaux, des portraits tracés avec un sourire qui égaie d'une manière inattendue.

Il n'est pas possible de parler de M<sup>me</sup> Butler sans essayer d'exprimer le sentiment religieux qui formait le fond de son caractère et lui donnait à la fois sa douceur et son énergie. C'est parce que le travail auquel elle s'était donnée lui apparaissait comme une mission divine qu'elle a eu le courage de l'entreprendre, avec une force basée sur la certitude d'un secours surhumain.

C'est aussi le sentiment religieux qui la poussait à voir dans chaque être humain une âme créée à l'image de Dieu et en qui cette image peut être purifiée et mise en valeur ; aucune déchéance ne rend le relèvement impossible. Et ainsi elle écrit : A la question : « Notre mouvement fut-il, à l'origine, un mouvement chrétien ? » Je dois répondre : « Oui, il le fut. »

Il y a un contraste extrême entre la personne et l'œuvre ; l'œuvre demandait une victoire sur soi-même renouvelée chaque jour. Victoire sur le tempérament, l'éducation, les tendances ; l'œuvre avait été commencée avec une sorte d'horreur, et dans cette attitude qui fait de la vie un devoir, une obéissance, et lui donne une grandeur sereine.

Ce contraste n'est-il pas en réalité une convenance supérieure ? Plus une tâche est difficile et délicate, plus celui qui l'accomplit doit avoir des qualités exceptionnelles, et pour pouvoir plonger dans les bas-fonds de la vie, et y porter de la lumière, il fallait une âme d'une pureté inaltérable. En lisant la vie de M<sup>me</sup> Butler, on éprouve le sentiment d'être auprès d'une amie au cœur plein de compréhension ; on respire ce charme pénétrant qui fait trouver le livre trop court, et surtout on se sent élevé dans une région paisible où l'épanouissement de l'être le meilleur est normal. Malgré les pages sombres, malgré la tristesse et l'indignation qu'éveillent certains faits, c'est la pureté qui règne, victorieuse et rayonnante.

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* du 10 avril 1917.

« La vérité ne peut pas être réduite au silence par les insultes et les calomnies, par des raisonnements opportunistes ou des discours violents; elle survit à la mort elle-même, alors que nos voix ne peuvent plus se faire entendre... »

J. MEYER.

## Le mouvement ouvrier féminin

### UNE GRÈVE DE CIGARIÈRES

Il est peu de villages plus enchanteurs sur la rive suisse du lac Majeur que celui de Brissago. Son cimetière planté de cyprès centenaires, ses vignes fleuries au printemps d'amandiers et de pêcheurs, ses petits chemins serpentant au travers des vergers avant d'escalader les terrasses de la montagne, ses églises pittoresques, dont l'une dresse son clocher au haut d'un chemin de croix, ses jardins à la luxuriante végétation de figuiers, de mimosas et de myrtes, en font un de ces coins où l'on aime à s'attarder pour savourer le charme si prenant et jamais banal des lacs italiens.

Mais ce n'est pas seulement par ce cadre pittoresque et exquis que Brissago est connu à peu près dans le monde entier. Beaucoup d'hommes fument les cigares longs et minces, dits justement « brissagos », sans avoir la moindre idée de leur lieu d'origine. Et pourtant, depuis 1847, s'élèvent à quelques minutes du village les célèbres fabriques de cigares, dont le nombreux personnel est en majeure partie féminin. 500 ouvrières environ y sont employées, de tout âge, de 14 à 50, 60 et même 70 ans. Beaucoup d'entre elles habitent dans les villages de la montagne, et font tous les matins, chaussées de leurs petits *zoccoli*, une heure de marche avant de se mettre au travail. On conviendra, si partisan de ce sport que l'on puisse être, que c'est un début de journée un peu fatigant!

Quant aux salaires payés à Brissago, ils étaient à peu près aussi célèbres que les cigares avant la grève de l'automne 1916 : 1 fr. 10 à 1 fr. 50 pour les journalières, 1 fr. 80 à 2 fr. 20 pour les cigarières à façon. On ne manquera pas d'objecter que la vie est moins chère dans ces contrées fleuries que dans nos villes, et c'est vrai : mais quelle est néanmoins celle de nos lectrices qui voudrait ou qui pourrait vivre à ce taux-là, au prix où sont maintenant pain, lait, œufs, riz, pétrole, toutes denrées de première nécessité? Et cela surtout quand il y a à la maison une marmaille qui dévore tout ce qui lui tombe sous la dent, et pas toujours de mari pour remplir l'escarcelle?

Au mois de juillet de l'année dernière, les cigarières de Brissago s'organisaient, et par l'entremise de la Fédération des Ouvriers de l'Alimentation à laquelle elles avaient adhéré, obtenaient une toute petite augmentation de salaire : 20 centimes par mille de cigares (soit 3 fr. 20 pour un mille, alors que dans les fabriques de la Suisse allemande cette façon est payée de 7 à 8 fr.!) Cette augmentation dérisoire étant notoirement insuffisante, une nouvelle demande fut présentée. Pour toute réponse la direction ferma les portes d'une des fabriques sous prétexte que le tabac était retenu à la frontière, et 200 ouvrières se trouvèrent sur le pavé. Immédiatement, le secrétaire de la Fédération fit les démarches nécessaires auprès du gouvernement tessinois pour que le tabac attendu pût entrer en Suisse, mais le directeur ne s'en refusa pas moins, la matière première étant arrivée, à reprendre le travail dans cette fabrique.

Il est à noter l'attitude résolue que prirent alors les cigarières. Ecrasées et exploitées depuis de longues années, subissant passivement leur destinée, et s'en consolant par une résignation peureuse, elles se réveillèrent enfin, comprirent la force que leur soli-

darité représentait, et à l'unanimité, les 500 ouvrières des deux fabriques votèrent la grève, tant que leurs compagnes, « lock-outées » selon l'expression consacrée, n'auraient pas retrouvé du travail à la fabrique. « Je n'oublierai jamais, écrit M. Viret, secrétaire de la Fédération, dans le journal *La Solidarité*, auquel nous empruntons ces détails, l'émotion intense que j'ai éprouvée, lorsque après la proclamation de la grève, ces 500 ouvrières jurèrent d'affronter tous les sacrifices pour le triomphe de leur droit. » Et la grève se déroula, avec des péripéties émouvantes, des cigarières montant la garde devant la manufacture, tenant des meetings, faisant des cortèges. Le gouvernement tessinois essaya d'intervenir auprès de la direction de la fabrique, mais sans aucun succès. Enfin, devant l'attitude résolue des ouvrières, le directeur finit par céder, des entrevues eurent lieu, et un accord fut signé, dont voici les principales dispositions :

Le travail sera repris dans la manufacture, d'une manière générale et sans aucune exclusion. — Une augmentation de salaire de 30 ct. par jour et de 50 ct. par mille cigares sera en vigueur jusqu'à la fin de l'année 1917. — La journée de travail, autrefois de 11 h., sera portée à 10 h. en été et à 9 h.  $\frac{1}{2}$  en hiver. Les mères de famille pourront quitter la fabrique une  $\frac{1}{2}$  heure avant la sortie réglementaire. — Un subside de chômage de 5200 fr. sera réparti entre les ouvrières en cas de manque de matière première. — Etc.

« C'est la première grève féminine dont je m'occupe, écrit encore M. Viret. J'ai participé à beaucoup de grèves d'ouvriers : jamais je n'ai vu chez des grévistes hommes autant d'énergie, de résolution, de courage et d'abnégation que chez les cigarières de Brissago. En quelques jours, ces femmes ont accompli le miracle de bouleverser de fond en comble des préjugés, des habitudes et des rapports presque séculaires. C'est une véritable révolution qui vient d'avoir lieu, et qui marquera indubitablement une ère nouvelle pour la population travailleuse du pays. »

Nous avons pensé qu'il était intéressant de mettre sous les yeux des lecteurs du *Mouvement Féministe* ce bel exemple de ce que peuvent les femmes quand elles le veulent toutes et qu'elles le veulent jusqu'au bout, en même temps que cette contribution au tableau, qui s'esquisse lentement et petit à petit, du sort des femmes qui travaillent dans notre pays. J. GUEYBAUD.

## De-ci, De-là...

La Société suisse pour le « Bien du Soldat (*Soldatenwohl*), Section romande d'assistance, Cologny, Genève, informe que les dons en argent peuvent être envoyés au compte de chèques postaux n° I. 1236. Les dons en nature : chemises, caleçons, chaussettes, essuie-mains, linges de cuisine, linge pour femmes et enfants, layettes, etc., sont reçus avec reconnaissance au Dépôt de Genève, *Lyceum de Suisse*, Ecole primaire de Malagnou. S'adresser au concierge, rue d'Italie, 13.

\* \* \*

Le Secrétariat genevois des Intérêts féminins, dont le *Mouvement Féministe* a déjà à plusieurs reprises entretenu ses lecteurs, a été ouvert au public le 4 mai. Fondé sur l'initiative de l'Union des Femmes de Genève, par six Sociétés de cette ville, il a pour tâche, on s'en souvient, de classer, de grouper et de coordonner tous les renseignements possibles, tous les documents concernant la situation matérielle, morale, économique, professionnelle et légale de la femme et de la jeune fille, à Genève d'abord, en Suisse ensuite, et cela par entente avec le Secrétariat de Zurich, et plus tard à l'étranger. Il est certain que cette centralisation de renseignements trop souvent éparpillés, et qu'on ne sait où aller chercher, est appelée à rendre les plus grands services, en évitant les doubles emplois, et en gagnant un temps précieux à bien des travailleurs féministes et sociaux. Il est bien à noter que le Secrétariat ne s'occupe pas plus de placements que d'intérêts particuliers. M<sup>lle</sup> V. de Morsier, qui a pris en main